



NEFF Franck
Secrétaire départemental
07.62.54.13.13

Marseille, le 30 mars 2015

A

Monsieur le Recteur d'Académie
Rectorat d'Aix-Marseille

Objet : Nouvelle consultation des conseils d'écoles

Monsieur le Recteur,

Vous avez, par courrier du 27 mars, demandé aux directeurs des écoles de Marseille la tenue d'un nouveau conseil d'école pour avis sur le projet de rythmes scolaires municipal.

Or, cette consultation a déjà eu lieu.

Le constat que vous en faites (absence importante de réponses, absence de réponse à la question posée, ...) nous semble témoigner du rejet profond par les enseignants et les parents de la réforme des rythmes scolaires.

Mais une consultation démocratique implique, dans tout vote sollicité, la possibilité de s'abstenir ou de ne pas voter.

Pourquoi alors reconduire cette consultation ? Les enseignants auraient-ils « mal » voté et devraient-ils recommencer ?

Mettre en balance le projet initial de la municipalité avec la seconde hypothèse "repoussoir" qu'elle avance -et dont serions surpris, vu ses conséquences pour les élèves comme les personnels, qu'elle reçoive votre agrément-, indiquer dans son courrier que « ... l'avis des écoles qui ne répondraient pas serait réputé favorable au projet éducatif territorial », nous semblent autant de pressions sur les personnels, pour les associer à la mise en place de la réforme et les amener à voter pour son projet. Nous ne pourrions ni comprendre ni admettre que vous avalisiez un résultat où les « non prises part au vote » seraient transformés en « votes pour ».

Opposé à la réforme des rythmes scolaires depuis le début, le SNUDI-FO avait invité les enseignants à ne pas participer à ce vote et à réaffirmer leur revendication d'abrogation de la réforme. Le résultat des votes témoigne de ce rejet toujours présent et aucune manœuvre ne saurait modifier la conviction des enseignants et des parents !



Par ailleurs, ce nouveau conseil d'école constituerait un nouvel allongement du temps de travail des personnels, une nouvelle réunion supplémentaire à leurs obligations de service, s'ajoutant à beaucoup d'autres. Notre syndicat ne peut qu'être opposé à cette perspective.

Pour toutes ces raisons, nous vous demandons, Monsieur le Recteur, de bien vouloir renoncer à la demande d'une nouvelle consultation.

Dans cette attente, je vous prie de recevoir, Monsieur le Recteur, l'expression de ma parfaite considération.

Franck NEFF

Copie à Monsieur l'Inspecteur d'Académie-DASEN des Bouches du Rhône